

**Hausse du montant de la consigne  
Il est primordial d'aller de l'avant.**

Montréal, 10 décembre 2012 : En juin dernier, le gouvernement annonçait que la consigne pour les canettes et les bouteilles de boissons gazeuses allait passer de 0,05 \$ à 0,10 \$ d'ici la fin de l'année 2012. Québec emboîtait ainsi le pas à plusieurs autres provinces canadiennes qui ont elles aussi augmenté le montant de la consigne. Cette annonce fut saluée de façon unanime par le milieu de l'environnement tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Malgré tout, nous apprenions la semaine dernière dans *Le Soleil*, que le gouvernement Marois s'apprêterait à annuler la hausse de 0,05 \$ sur les contenants de boissons gazeuses.

**Récupérer plus et mieux**

La loi sur la consigne n'a pas fait l'objet de modification importante depuis son entrée en vigueur, il y a 30 ans. Ainsi, le montant de la consigne est demeuré inchangé depuis plus d'un quart de siècle. Le faire passer de 0,05 \$ à 0,10 \$ permettra de récupérer le retard accumulé (le 0,05 \$ de 1984 vaut maintenant 0,11 \$). « *La hausse proposée est un ajustement plus que raisonnable, d'autant plus que les informations disponibles sur d'autres provinces canadiennes confirment une hausse substantielle de récupération, suite à la hausse du montant de la consigne de 0,05\$ à 0,10\$* » souligne Philippe Batani, directeur général de l'Association des brasseurs du Québec.

À elle seule, la consigne publique permet de récupérer et de recycler plus d'un milliard de contenants de boisson. Une augmentation du montant de 0,05 \$ à 0,10 \$ entrainerait une hausse du taux de récupération d'au moins 10 % ce qui représente 80 millions de bouteilles et canettes qui seraient recyclées plutôt que de se retrouver dans nos sites d'enfouissements. « *Quand on sait que le recyclage de l'aluminium ne nécessite que 5 % de l'énergie utilisée pour sa production, l'augmentation de la consigne est une très bonne nouvelle pour encourager la population à le recycler davantage* », affirme Jérôme Normand, directeur d'ENvironnement JEUnesse.

Pour les adhérents à Pro-Consigne Québec, le *statu quo* ne peut être une option, il contribuerait au dépérissement de ce système de récupération pourtant reconnu comme étant un des meilleurs qui soient. « *Nous croyons qu'un signal doit être lancé rapidement afin de resituer la consigne comme outil de développement collectif et écologique. Le maintien de la hausse représente un investissement majeur tant pour l'environnement que pour les centaines d'emplois qui en dépendent* », explique David Bergeron-Cyr, vice-président de la Fédération du commerce de la CSN.

Pro-Consigne Québec est un regroupement de plus d'une cinquantaine de municipalités, d'entreprises privées, de syndicats et d'organismes sans but lucratif qui fait la promotion du maintien et de la bonification du système de consigne au Québec.

-30-

Source : Marie-Michèle Paul  
Responsable des communications, projet Pro-Consigne Québec  
514 396-2686  
info@pro-consigne.org

**Organisations non-gouvernementales:**

- Action RE-buts (AR)
- Ambioterra
- Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
- Chantier de l'économie sociale
- Collection Ensemble
- Comité environnemental des étudiants de l'Université de Montréal (UniVertCité)
- Conseil régional de l'environnement de Laval
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Consortium Évolution
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU)
- Équiterre
- Eurêko !
- Fondation David Suzuki Québec
- Fondation Éco-Kyoto
- Fondation Québécoise des énergies Renouvelables
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
- Greenpeace
- Groupe Écosphère
- Les Valoristes, coopérative de solidarité
- Recyclo-Centre Inc.
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- Uniterre Conférences

**Associations / entreprises privées:**

- 2M Ressources
- Association de l'aluminium du Canada (AAC)
- Association des brasseurs du Québec (ABQ)
- Association des microbrasseries du Québec (AMBQ)
- DentsuBos
- Ferme d'André (La)
- Owens Illinois
- SSQ Groupe financier

**Syndicats:**

- Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)
- Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides - CSN
- Fédération des employées et employés des services publics (FEESP-CSN)
- Fédération du commerce (CSN)
- Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ (SEMQ-SAQ)
- Syndicat des travailleurs et travailleuse de la Librairie Martin
- Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Brasserie Labatt
- Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Iles (SCFP 4926)
- Syndicat de la MRC Antoine Labelle
- Syndicat soutien scolaire des Laurentides

**Municipalités et organismes publics:**

- Collège Durocher de Saint-Lambert
- MRC de L'Île-d'Orléans
- MRC des Sources
- Municipalité canton de Saint-Camille
- Municipalité de Saint-Adrien
- Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor
- Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud
- Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska
- Ville d'Asbestos
- Ville de Danville
- Ville de Laval
- Ville de Mirabel
- Ville de Montréal